



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



*Merci à tous et à toutes pour ces visites d'élevage 2009
Nathalie et ses deux chèvres (45)*

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.

N° 67 AOUT 2009

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





CONSEIL d'ADMINISTRATION du 09 juillet 2009

Salle de la MPT_ Route du Stade
79510 Coulon

Etaient présents:, Jean Christophe Sauze, Marie Claude Auneau, Emmanuelle Chebrou, Michel Brice, Jean Pierre et Christiane Pauly et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés:, Ludivine Cosson, Mickaël Blanchard, Pierre Martin, Michel et Karine Boissard et Pascal Boué.

Etaient absents: Biteau Benoît, Thierry Neuiller, Philippe Massé, Mireille Schmidt, Hervé Legrand, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion de la Maison Pour Tous de Coulon, suivant l'ordre du jour :

🐐 Adoption du schéma d'amélioration génétique de la race Poitevine :

Le schéma d'amélioration génétique de la race Poitevine a été proposé dans la dernière lettre de l'association afin de recueillir des remarques. Etant donné le grand nombre de remarques, il a été décidé d'attendre le prochain Conseil d'Administration afin de l'adopter.

🐐 Budget et subventions

Les réponses des collectivités territoriales sont toutes arrivées en ce qui concerne les demandes de 2009. La plupart ont répondu de manière positive à la somme demandée.

Les comptes financiers de l'association sont donc sains grâce aux versements réalisés par certaines collectivités territoriales.

🐐 Organisation des visites d'élevage :

Les visites ont déjà commencé pour cette année avec pour impératif de collecter une centaine de prises de sang de boucs poitevins pour l'étude sur la tremblante. Aujourd'hui, une première moitié a été envoyée à Labogena pour les analyses génétiques. Fin août, les visites d'élevage seront terminées.

🐐 Mise en place d'aides pour le contrôle laitier :

A compter de 2010, l'association se propose d'aider financièrement les éleveurs suivant un contrôle laitier. L'aide financière sera un forfait de 2 à 4 € par chèvre et par an selon les subventions accordées pour ce projet. Le contrôle laitier propre aux races à petits effectifs sera mis en place dans un futur proche. En attendant, chaque éleveur souhaitant suivre un Contrôle Laitier peut récupérer des informations auprès de la structure propre à son département.

🐐 Manifestations à venir :

Une série de manifestations est prévue pour la fin de l'été. Il s'agit entre autres :

- _ du marché de producteurs organisé à Coulon (79) sur le parking de l'Autremont le vendredi 14 août à partir de 18h
- _ de la fête du pain se déroulant à la ferme de Chey (79) le dimanche 30 août
- _ du comice agricole de Civray (86) ayant lieu le samedi 5 septembre
- _ du festival de l'élevage et de la gastronomie ayant lieu du 25 au 27 septembre au marché à Parthenay (79). L'ADDCP y participera le samedi seulement.
- _ de la fête de la chèvre à la Mothe Saint Héray (79) le dimanche 27 septembre
- _ de la fête du Parc Interrégional du Marais Poitevin à Marans (17) le dimanche 27 septembre.

🐐 Site Internet :

Au vu des résultats actuels, il a été suggéré de faire faire le site Internet de la chèvre Poitevine par des étudiants compétents. Donc dès septembre, des contacts seront pris avec des responsables informatiques de lycées ou autres établissements scolaires.

🐐 Questions diverses :

L'association participera aux différentes réunions concernant le GEC à la station expérimentale du Pradel, le biopôle caprin et la Maison du fromage de Chèvre de Celles sur Belle.

La séance est levée à 17H00 et les membres du Conseil d'Administration se donnent rendez vous au début du mois d'octobre. Le lieu n'a pas été défini.



Quelques dates à retenir

Une série de manifestations est prévue pour la fin de l'été. Il s'agit entre autres :

- _ du marché de producteurs organisé à Coulon (79) sur le parking de l'Autremont le vendredi 14 août à partir de 18h
- _ de la fête du pain se déroulant à la ferme de Chey (79) le dimanche 30 août
- _ du comice agricole de Civray ayant lieu le samedi 5 septembre
- _ du festival de l'élevage et de la gastronomie ayant lieu du 25 au 27 septembre au marché à Parthenay. L'ADDCP y participera le samedi seulement.
- _ de la fête de la chèvre à la Mothe Saint Héraï le dimanche 27 septembre
- _ de la fête du Parc Interrégional du Marais Poitevin à Marans le dimanche 27 septembre.

Participez à la mise en place du schéma d'orientation génétique !

Lors de la réunion de la Commission Technique du 16 avril 2009, les membres présents ont établi les objectifs et les critères de sélection pour la population Poitevine. Cette Commission s'est basée sur les résultats de l'enquête (parus dans la lettre N°65) adressé à tous les éleveurs adhérents de l'ADDCP.

Ces différentes définitions ont été élaborées par le Conseil d'Administration réuni l'après midi du 16 avril. Ce premier programme est donc maintenant soumis aux adhérents de l'association afin qu'il soit alimenté par des critiques constructives. N'ayant eu que très peu de retour sur ce sujet, il a été décidé de laisser du temps aux adhérents pour réagir et émettre des remarques. En retour de celles-ci, le prochain Conseil d'Administration adoptera les objectifs et critères de sélection définitifs du schéma d'orientation génétique de la population Poitevine.

Blagues de chèvres

☺ C'est deux chèvres en train de brouter dans une décharge sauvage. La première trouve la pellicule d'un film de cinéma et commence à la brouter. L'autre lui demande :

_ « Tu as aimé ce film ? »

Et elle répond :

_ « Je crois que je préférerais le livre !!! »

☺ Deux chèvres, baba et babi sont sur une barque, au milieu d'un étang. (Que font-elles sur une barque me direz-vous ? Et bien, elles pêchent, pardi !) Tout à coup, baba tombe à l'eau, que se passe-t-il alors ?
Eléb ibab te eluoc abab (Réponse à lire de droite à gauche).

☺ Une chèvre et une vache sont autour d'un gâteau. Laquelle va le manger ?
La vache car elle dit "mmmh!" et la chèvre "bêêê"-

☺ Un type se perd dans la forêt. Heureusement, il se fait héberger par un paysan qui lui offre le gîte et le couvert. Le lendemain, le type qui voudrait remercier le paysan, constate qu'il n'a pas une pièce en poche, mais comme il est ventriloque, il décide de lui faire un petit tour en guise de remerciement. Le type va vers une poule et lui dit:

- « Salut Madame la poule! Comment ça va? »

La Poule :

- « Bonjour Monsieur, il n'y a guère que le paysan qui me pique mes oeufs, mais autrement tout va... »

Le paysan, estomaqué :

- « De Dieu! Vous faites parler les poules? »

Le type lui répond:

- « Oh, pas rien que les poules, regardez ! »

Il va vers la vache:

- « Salut la Vache, comment ça va? »

La Vache lui répond:

- « Bonjour Monsieur, il n'y a guère que le paysan qui me tire mon lait tous les matins, mais sinon tout va... »

Le Paysan:

- « Mon Dieu! Les vaches aussi? »

Le type:

- « Oh, tous les animaux, regardez celle-ci. »

Il va vers la chèvre et fait :

- « Bonjour Madame la chèvre! »

Alors le paysan tout affolé dit au type:

- « Pas elle, l'écoutez pas! C'est une menteuse! »



Les visites d'élevage 2009 se terminent !

Commencé tôt cette année, les visites d'élevage seront fini fin août. En effet, le nombre de prises de sang sur les boucs devraient dépasser la centaine d'ici la fin août. C'est donc pas moins d'une soixantaine de visites que l'animateur aura réalisé pour cette campagne 2009. Une bonne partie des élevages de Poitevines auront donc été visités et ainsi les répertoires caprins poitevins mis à jour. Le bilan chiffré de ces visites sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de décembre.

Toujours est il qu'en général, certains élevages sont en croissance d'effectif, d'autres sont constitués et abordent la phase de sélection des animaux, d'autres continuent cette phase,... Il y a également quelques élevages où les effectifs ont diminué à cause de la surcharge de travail, d'envie de diversifier son effectif,...

En attendant, le bilan définitif de cette campagne, je réinvite les éleveurs qui ne m'ont pas laissé l'intégralité des données concernant leurs animaux à me les faire parvenir au plus vite. Ils se reconnaîtront !

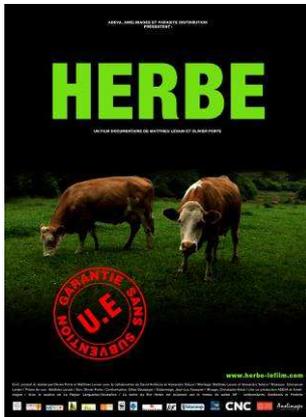
Je tiens à remercier tous les éleveurs pour le temps accordé à ma venue et aux moments d'échanges. Je suis toujours preneur de remarques quant aux visites afin de les améliorer !

Des boucs ou de l'IA pour les élevages familiaux...

Lorsque l'on est éleveur de quelques poitevines, il n'est pas toujours évident de vouloir avoir un bouc pour ces quelques chèvres. Alors comme dit dans la dernière lettre, il est possible d'acquérir un bouc pour plusieurs élevages familiaux. Bien sûr, un des éleveurs de ce groupement doit entretenir le bouc pour l'année, mais c'est à chacun de définir ses modalités ! Jusque là, peu d'entre vous ont entrepris ce genre de cohésion pour la reproduction de leurs chèvres ! Vincent Desmousseau (79) a lancé l'idée pour cette saison. Il possède dorénavant un bouc qu'il souhaite mettre à disposition d'autres éleveurs moyennant une compensation financière. Vous pourrez trouver ses coordonnées à la fin de ce numéro.

L'autre solution est de réaliser de l'insémination artificielle. Pour cela, suivant la région où l'on se trouve, il faut impérativement se renseigner auprès de la coopérative d'insémination concernant leurs possibilités et le protocole à mettre en place. Le dernier numéro vous donne certains contacts de coopérative d'insémination artificielle. L'IA est un bon moyen pour remettre de la génétique dans la population Poitevine. Ainsi, les chevrettes et chevreaux naissant de ces IA ont une valeur marchande non négligeable. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations !

Quelques documents à découvrir



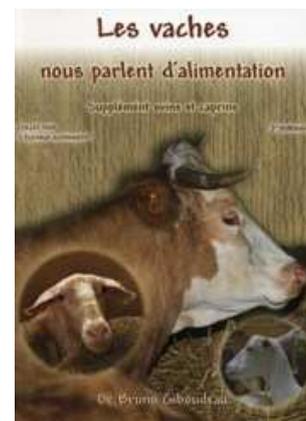
Le film « Herbe », sorti au cinéma, sera en vente en DVD à partir du 8 septembre 2009. Il s'agit d'un documentaire où « *Au cœur de la Bretagne paysanne, deux visions du métier d'éleveur laitier se confrontent. Alors que des Hommes se sont engagés depuis plusieurs années dans une agriculture autonome, durable et performante, le courant majoritaire de la profession reste inscrit dans un modèle de production industriel, fortement dépendant des groupes agricoles et agro-alimentaires...* »

En savoir plus : <http://www.herbe-lefilm.com/>

« Les vaches nous parlent d'alimentation » par Bruno Giboudeau.

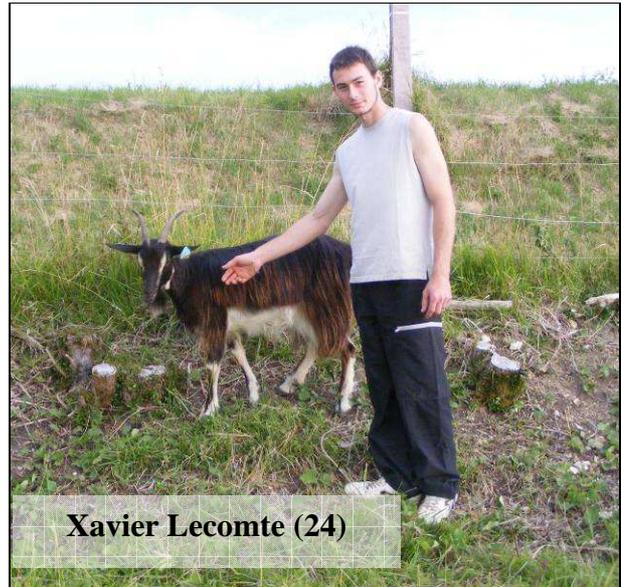
Une méthode unique et originale de diagnostic et de réglage alimentaire pour les bovins, ovins et caprins, fondée sur l'observation : OBSALIM.

Une prochaine édition sera plus complète et confirmée quant au diagnostic pour les caprins et ovins.





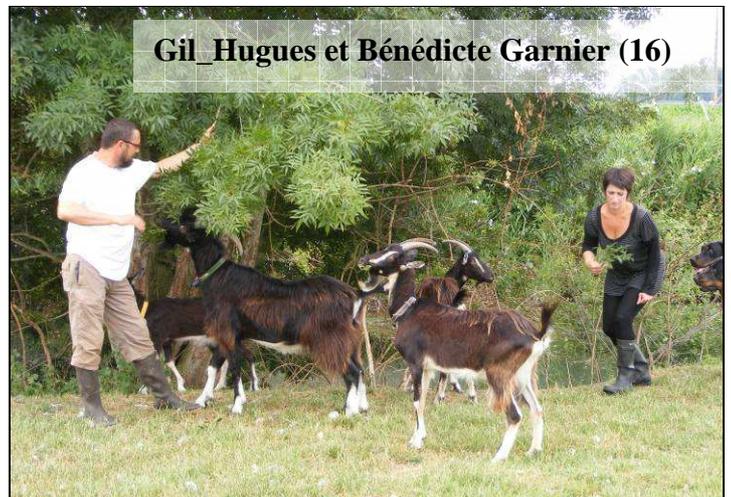
Jean Marc et Sandrine de l'Earl le Lopin (39)



Xavier Lecomte (24)



Valérie Vaugeois et Jean François Bandet (47)



Gil_Hugues et Bénédicte Garnier (16)



Roland Deniaud rentrant les chèvres pour la traite (34)

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour en faire profiter tout le monde !



Le contrôle laitier en France

France Contrôle Laitier (FCL) est l'organisme national fédérant les quelques 80 organismes départementaux ou interdépartementaux, qui assurent les missions de contrôle laitier dans les élevages de bovins et de caprins. Ces structures sont indépendantes des organismes raciaux (Herd Book, UPRA et OS) et de la filière vente de génétique (insémination artificielle, groupement de producteurs). Elles sont sous statut associatif, syndical, coopératif ou service de Chambre d'Agriculture et directement gérées par des éleveurs élus par l'ensemble des adhérents. (Pour plus d'informations : <http://www.france-contrôle-laitier.fr/>)

L'objectif du contrôle laitier est de suivre la production laitière du troupeau par la connaissance individuelle des animaux. Ainsi, le choix des réformes et des mères à chevrettes (et à boucs) s'en trouve facilité.

Cela permet donc de mieux gérer le troupeau en fonction des conditions d'élevage et des objectifs. Pour les fromagers par exemple, un suivi assidu du troupeau grâce au contrôle laitier permet notamment d'obtenir des taux plus élevés et mieux équilibrés, et ainsi d'augmenter le rendement fromager. C'est aussi un outil qui permet de voir les résultats de la ration sur les performances et éventuellement de la réajuster (par exemple lors d'inversion de taux). Enfin, il participe au suivi sanitaire du troupeau pour garantir un lait de meilleure qualité sanitaire possible.

2 grands types de contrôle laitier : le Contrôle Laitier Officiel (CLO) et le Contrôle Laitier Non Officiel

Pour chacun d'entre eux, il y a :
_ une pesée du poids de lait par animal,
_ le prélèvement individuel d'un échantillon de lait qui permet, grâce à l'analyse par un laboratoire agréé, de connaître le Taux Butyreux (TB), le Taux Protéique (TP) et éventuellement les cellules (quantité de globules blancs présents dans le lait, indicateur de la « bonne santé » de la mamelle).

Ce qui différencie ces 2 types de contrôles, ce sont principalement le nombre de contrôles effectués dans l'élevage, les types de résultats rendus aux éleveurs, et les informations gérées.





		CL Non Officiel	CLO
Gestion du nombre de contrôles et des écarts		Des règles peu contraignantes Exemple du SPIC en Deux Sèvres : 4 passages (1 traite le matin ou le soir)	Soumis au respect d'un règlement technique national Exemple du 79 : au moins 7 passages (matin et/ou soir)
Résultats rendus aux éleveurs	Après chaque passage	Bilan du contrôle	Bilan du contrôle et cumul des résultats depuis la mise bas
	En fin de campagne	Hiérarchisation des chèvres selon la production laitière, le TB et le TP (note de 1, 2 ou 3) en SPIC Estimation de la production laitière annuelle par tranche de quantité de lait (en CLS) Pas de calcul annuel de taux et de quantité de matière.	Calcul des performances individuelles (lactation terminée) et production d'une note individuelle en base 100 ou d'un index en fonction de l'adhésion ou non à Capgènes Edition d'une « fiche carrière » avec ascendants de la chèvre, toutes ses performances connues et ses descendants reproducteurs
Informations gérées		Pas de gestion officielle de la généalogie, ni de la reproduction.	Gestion des filiations et de la reproduction.
Comparaison possible entre troupeaux		NON	OUI
Tarifs HT 2008/2009 (Ex du 79)	Cotisation syndicale	108.74 €	108.74 €
	Service minimum	1.97 € / chèvre / passage (pour un 4 passages) avec conseil	1.72 € / chèvre / passage (pour un 7 passages) sans conseil 1.86 € / chèvre / passage + 95.58 € (pour un 7 passages) avec conseil

N'hésitez pas à contacter votre organisme de contrôle laitier départemental pour plus d'informations !

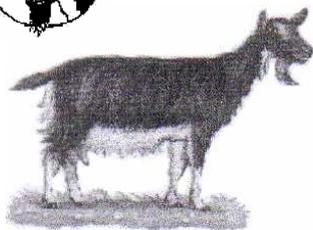
Au niveau de la population Poitevine (encore faible), la sélection intra-troupeaux grâce au CLS est une très bonne base de travail. Elle va permettre de faire un premier tri des animaux lorsque l'on ne connaît pas la valeur de son troupeau. On pourra ainsi dégager un lot de mères à boucs (et à chevrettes) intéressantes sur les critères « lait ». Ces boucs « géniteurs » pourront ensuite être échanger entre éleveurs. Enfin, ce contrôle est plus simple à mettre en œuvre que le CLO dû entre autres à un nombre de passages moins élevé.

Ceci étant, le CLO apporte des informations complémentaires grâce à un suivi plus régulier des chèvres sur toute la campagne. Il permet ainsi de faire un tri individuel des animaux avec des informations reçues plus précises. On peut donc envisager la comparaison d'animaux à l'intérieur d'un même troupeau mais aussi entre différents troupeaux.

Actuellement, FCL est en train de mettre au point une nouvelle forme de contrôle laitier plus adaptée aux éleveurs de races caprines à petit effectif. Il devrait être proche du Contrôle Laitier Simplifié en ce qui concerne la collecte de données mais présenterait en plus un suivi des généalogies. L'ADDPC suit l'évolution de la mise en place de ce contrôle laitier et vous tiendra au courant des nouvelles.

En ce qui concerne l'aide envisagée par l'ADDPC pour un suivi au contrôle laitier une partie des chèvres Poitevines, il faut d'ores et déjà se manifester. En effet, grâce aux enquêtes collectées l'an passé, on a pu se rendre compte des personnes intéressées par un suivi de leur troupeau au contrôle laitier. Aujourd'hui, on demande confirmation à ces personnes de leur volonté ou non de faire partie de ce suivi. Ceci étant, les personnes ayant répondu négativement lors de l'enquête sont les bienvenus. Comme d'habitude, vous pouvez me joindre au 05.49.79.19.25 directement ou en me laissant un message sur le répondeur.

Merci d'avance ! Grâce à votre réponse, il sera plus facile d'envisager le montant d'aides à demander. On sera ainsi plus précis.



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.

VENTE

- Dép. 03 : M. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend quelques bouquillons de 2009
- Dép. 16 : M. **PAUTIER 06.69.70.19.14** vend un bouc de 2008, CAEV negative, issu de "sony" et de "bleuette" (d'"athos").
- Dép. 17 : M. **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** vend chevrettes de 2009
- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** vend un mâle né le 1^{er} avril 2009, indemne de caev.
- Dép. 17 : M. **PAULY 05.46.92.13.94** vend 2 chevrettes de 2009 pure race et 2 croisées
- Dép. 16 : M. **FERME des VALLEES 05.45.60.28.88** vend un bouc de juin 2009 (fils de tchita et bigorre)
- Dép. 22 : M. **AUBAUX 06.17.97.04.00** vend 23 chevrettes pleines écornées de 2007 et 2008
- Dép. 23 : Gaec **FERME de la VALETTE 05.55.67.28.34** vend 1 bouc bien typé né en 2003 de chez Denton
- Dép. 23 : Mlle **LANNOY 06.31.13.53.56** vend 1 bouc bien typé de 2007 (père : Troubadour)
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 06.10.26.48.34** vend ou échange 1 bouc de 2007 et de 2009
- Dép. 39 : Mme **ROYET 03.84.42.79.71** vend 3 chevrettes de 2008 et une chèvre en lactation (cheptel caev – et AB)
- Dép. 49 : M. **MAUGE 02.41.70.39.16** vend 3 chevrettes de 2008, 2 chevrettes de 2009 et 4 chevreaux de 2009.
- Dép. 56 : Earl de **L'ARCHE 02.97.65.23.48** vend 2 boucs adultes (mères inscrites au CLO)
- Dép. 60 : M. **DENIAUD 03.44.13.08.96** vend une trentaine de chèvres adultes, 2 boucs de 2007
- Dép. 71 : Gaec **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 2 boucs de 2009
- Dép. 72 : Earl des **CHAMPSVERNETS 02.43.92.45.17** vend 2 boucs de 2008
- Dép. 72 : Mme **JUSTE 02.43.33.35.94** vend 4 boucs de 2008
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend ou échange 1 chevrette de 2008 et 3 boucs 2008, 2007, 2005
- Dép. 77 : Mme **NORY 06.22.63.10.37** vend ou échange un bouc adulte (raoul)
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend des bouquillons typés nés en mi-février 2009
- Dép. 79 : M. **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend ou échange un bouc de 2006
- Dép. 79 : M. **DEMOUSSEAU 05.49.09.69.93** propose un bouc pour saillir vos chèvres
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend ou échange quelques boucs de 2007, 2008 et 2009 et 4 chevrettes de 2009
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend quelques boucs adultes, chevrettes de 2009 et 3 ânesses du Poitou (livre B).
- Dép. 87 : M. **GENERAL 05.55.03.32.04** vend 6 chevrettes et 1 bouc de 2008
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.94.17.06.61** vend chevrettes de fév 2009 écornées, pure race, vermifugées avec papier
- Belgique : M. **PUTMAN 00.32.23.84.37.94** vend chevrettes d'un an, chevrettes et chevreaux de 2008

RECHERCHE

- Dép. 49 : M. **RETHORE 02.41.70.39.16** recherche du matériel de fromagerie
- Dép. 76 : M. **DELAHAYE Ch 02.35.57.03.71** cherche 2 chevrettes mottes de 2008 ou 2009

MATERIEL

- Dép. 17 : M. **NEUILLER 05.46.95.55.06** vend une armoire frigorifique de séchage (1900€) et une armoire d'affinage (1350€), très bon état et tout inox.
- Dép. 60 : M. **DENIAUD 03.44.13.08.96** vend deux vitrines réfrigérées (une fixe et une mobile), une installation de traite (4 postes avec 2 pots trayeurs) et du matériel de fromagerie
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend la salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".



La Boutique de l'ADDCP

Pour commander: chèque joint à l'ordre de l'ADDCP
2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

Les habits de l'ADDCP



Tee-shirt (modèle 1)



Tee-shirt (modèle 2)



Gilet sans manche

Adhérents 8 €, non adhérents 10 €.

Frais d'envoi : 1 à 2 tee-shirts = 3.50 €
3 à 4 tee-shirts = 4.50 € etc
3 tailles possibles : 3/4 ; 12/14 ; M ; L ; XL

Adhérents 50 € non adhérents 52 €.

Frais d'envoi : 6.50 €
Possibilité de personnalisation de la broderie
5 tailles possibles : S ; M ; L ; XL ; XXL

La casquette



Adhérents 5 €,
non adhérents 6 €
Frais d'envoi = 2 €

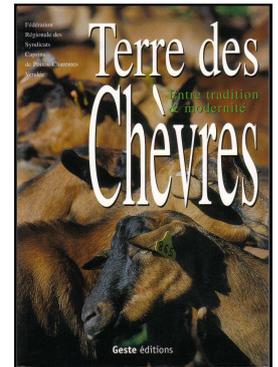
Les cartes postales de l'ADDCP



Carte
L'unité : 0.35 € (2€ les 6)
Frais de port inclus



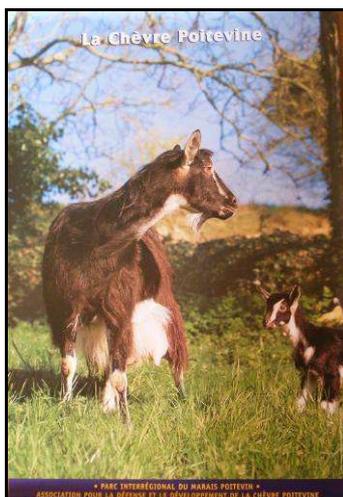
Les livres



Livre de 175 p. = 21 €
Frais d'envoi = 3 €

Les posters de l'ADDCP

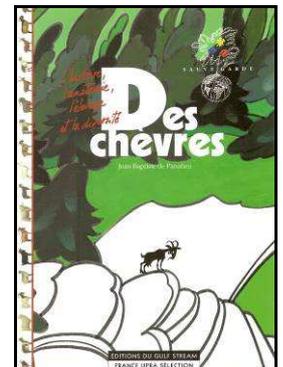
(avec ou sans logo « Signé Poitou Charentes »)



La planchette de l'ADDCP



Adhérents 10 €, non adhérents 12 €
Frais d'envoi = 3 €



Livre de 67 p. = 10 €
Frais d'envoi = 1.60 €

L'autocollant de l'ADDCP



Autocollant
L'unité : 1 €
et 1.5 € les 2

Frais d'envoi (par autocollants)
2 à 5 = 0.50 €
6 à 15 = 0.70 €
16 à 30 = 0.84 €

Poster : 2 €
(40x60) plier en 2. Frais de port inclus
Poster : 4 €
(40x60) avec tube. Frais de port inclus
Dégressif si plus d'un poster soit 1.50€ par poster en plus